

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 19 juin 2020

Etaient Présents : Annick HUCHET, Maire – Laurette GUEIDAN, 1^{ère} Adjointe – Frédéric EYMERY, 2^{ème} Adjoint

Les conseillers : Jean-Louis BEYLIER – Guillaume BONNAUD – Fabiola DUPUY – Robert DRURY – Alexandre GYURITS – Marjorie KOERTS – Rosine GAUTIER-PEIXINHO

Absents : Jean-Jacques JARRY (procuration donnée à Annick HUCHET)

Secrétaire de séance : Laurette GUEIDAN

La séance est ouverte à 18h00.

Les questions à l'ordre du jour

- **Approbation du Compte-Rendu de la réunion du 23 mai 2020 :**

Approuvé à l'unanimité.

- **Vote des taxes directes locales 2020 :**

A la suite de la suppression de la taxe d'habitation, Il est demandé au Conseil de se prononcer uniquement sur les taux du Foncier Bâti et Non-Bâti. Ceux-ci restent inchangés, conformément aux engagements pris. Décision adoptée à l'unanimité.

- **Tarifs municipaux 2020 :**

Tarifs de location de la Salle des fêtes (du vendredi midi au lundi midi)

Habitants ou propriétaires de la commune	250€
Utilisateurs extérieurs	430€
Associations de la commune	100€ (gratuité de la 2 ^{ème} location)
Associations extérieures	330€

Caution : l'acompte de réservation demeure fixé à 100€ et la caution demandée pour toute location de la salle (restituée à l'issue de l'état des lieux final) à 300€. Seules les associations de la commune en sont exemptées.

Il est à noter l'impact de la crise sanitaire cette année sur les réservations de la Salle des Fêtes.

Tarifs Eau potable

La décision est prise de supprimer la 4^{ème} tranche de consommation et d'en reporter le tarif sur la 3^{ème} tranche, soit 0,87€ le m3 au lieu de 0,90€.

Abonnement au réseau	63,50€
Consommation 1 ^{ère} tranche (1 à 150m3)	1,66€/m3
Consommation 2 ^{ème} tranche (151 à 300m3)	1,34€/m3
Consommation 3 ^{ème} tranche (au-delà de 300m3)	0,87€/m3
Branchement au réseau d'eau potable	600€
Dépose d'un compteur Eau à la demande du particulier	65€
Remplacement d'un compteur détérioré par le gel ou par défaut d'entretien	65€

La possibilité de prélèvements mensuels sera étudiée avec les services de la Trésorerie, car de nombreux habitants aimeraient pouvoir étaler le paiement de leur facture d'eau. Toutefois, nous rappelons qu'il est possible d'en échelonner le paiement en prenant contact avec le Trésor Public pour obtenir un échéancier.

Il est constaté que les impayés de certaines factures d'eau (environ 13 000€) perdurent et s'accumulent d'année et année. Les services de la Trésorerie exercent tous les recours pour recouvrer cette dette.

Assainissement

Il est décidé de mettre en place un tarif pour le branchement au réseau d'assainissement existant, qui est défini en fonction des fournitures et de la main-d'œuvre nécessaires :

Abonnement au réseau	11,50€
Redevance	1,10€/m3 d'eau consommé
Branchement au réseau d'assainissement existant	600€

Concessions de Cimetière

Coût du m ² de terrain	90€
-----------------------------------	-----

Columbarium

Location d'une case pour une durée de 15 ans	445€
Ouverture d'une case	40€

L'ensemble de ces tarifs est adopté à l'unanimité et reste fixé sur les montants de 2019.

- **Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :**

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être renouvelée à chaque mandature. Cette commission est composée du Maire ou d'un Adjoint délégué, Président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Les Services Fiscaux demandent au Conseil Municipal de proposer 24 redevables de la commune pour sa composition. La désignation des 12 commissaires sera ensuite effectuée par la direction des Finances Publiques.

- **Prime exceptionnelle Covid-19 aux agents de la commune :**

Selon la loi n°2020-473 et du Décret n°2020-570, il est possible de verser une prime exceptionnelle aux agents de la fonction publique soumis à des situations exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclarée pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Cette prime est exonérée de cotisations et d'impôts.

A l'unanimité, il est décidé d'accorder cette prime, basée sur un montant de 500 €.

- **Investissements et travaux 2020 :**

- Remplacement du véhicule de la commune(21ans) :

2 devis sont proposés pour environ 15 000€, mais sur proposition de plusieurs conseillers, il sera demandé également des devis pour un véhicule électrique ou équipé pour le bio-éthanol, en fonction des primes proposées par l'Etat et les constructeurs automobiles.

- Réhabilitation et Accessibilité de la Mairie :

Il est envisagé d'associer dans un même programme les travaux d'accessibilité de la mairie (obligatoires cette année) à une réhabilitation plus générale englobant le remplacement des fenêtres et des papiers peints très dégradés. Cette opération pourra bénéficier d'un subventionnement par le Département (40% pour l'accessibilité, 30% pour les autres travaux), par de la DETR – subvention de l'Etat - pour 25%), et une demande sera faite à la Communauté de Communes pour un fonds de concours sur la base de 50% du reste à charge de la Commune. Les travaux d'accessibilité sont estimés à 18 100 €HT par le diagnostic de Socotec (porte de la mairie, rampe pour l'escalier central, portes intérieures, parking handicapés, intérieur des toilettes extérieures). Les demandes de subventions correspondantes seront déposées dès réception de tous les devis.

- Contournement d'un étang à Ponroy (sur le Budget de l'eau) :

Dans le but de sécuriser le réseau d'Adduction d'Eau Potable, il est envisagé de réaliser une déviation de la conduite principale sur une longueur de 250 mètres, car celle-ci passe sous un étang présent sur notre canalisation depuis un bon nombre d'années. L'opération est en cours de chiffrage.

Les questions diverses

- Les cloches de l'église : le Président de la Communauté de Communes a donné son accord pour remplacer l'horloge mère. Pour l'éclairage de la crypte, une solution devrait être trouvée pour remplacer les ampoules halogènes par des ampoules Led. Un coffret électrique est à sécuriser.
- Organisation d'une fête communale : il est envisagé d'organiser une fête dans le courant de l'été en remplacement de la fête de la St Jean, annulée pour cause de Covid-19. Marjorie KOERTS réfléchit à pouvoir la faire à l'extérieur, tout en prenant en compte les consignes de sécurité sanitaire. Nous attendons les prochaines décisions de l'état.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Salle des Fêtes : Dans une démarche éco-responsable, il est projeté de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit de la Salle des Fêtes, rendez-vous est pris avec 2 interlocuteurs prochainement.
- Concours villes et villages étoilés : Le concours ayant été reporté à fin septembre, notre candidature sera peut-être possible cette année.
- Adressage des lieux-dits : Les habitations de chaque lieu-dit vont être numérotées. Cela favorisera les différentes interventions d'ambulances, pompiers, livraisons etc... Les plaques seront en fonte aluminium émaillé avec lettrage en relief. Environ 100 maisons sont à équiper. Quelques panneaux de lieux-dits seront à remplacer également. De nouveaux panneaux d'entrée de village seront réalisés pour une meilleure communication.
- Transfert de l'abonnement internet du bureau du Maire à la Salle des Fêtes
La Livebox installée en début d'année dans le bureau du Maire n'ayant aucune utilité à la Mairie, sera transférée début juillet à la Salle des Fêtes par les services d'Orange. Elle permettra ainsi aux utilisateurs de bénéficier d'une connexion internet pour diffuser de la musique par exemple.

La séance est levée à 22h00.

Compte-rendu fait le 24 Juin 2020

Laurette GUEIDAN
1^{ère} adjointe